

Communiqué

**SURETE AERIENNE****Prime Annuelle de Sûreté Aéroportuaire****LA GREVE ET LA MOBILISATION DES SALARIES ONT PAYE****L'ACCORD DENONCE SERA RESSIGNE A L'IDENTIQUE**

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO) compétente pour représenter le secteur de la sûreté aérienne et aéroportuaire se félicite que la grève et les actions menées par les salariés soutenus par les syndicats et sections FORCE OUVRIERE, depuis le 16 novembre 2021 aient permis la satisfaction de la revendication principale, à savoir la dénonciation de la prime PASA. Malgré toutes les entraves, comme le remplacement des grévistes par les employeurs, les salariés et leurs syndicats sont restés déterminés.

La FEETS FO constate que la mobilisation des salariés permet de revenir à la situation d'avant la dénonciation par le SESA (chambre patronale qui organise les employeurs de ce secteur).

La position défendue par FO, dès le début des négociations, qui était, soit de revenir sur la dénonciation de cette prime ou à signer un nouvel accord identique à celui dénoncé, a été entendue.

Cette formalité de signature se déroulera le 24 novembre en Commission paritaire de branche.

L'accord sera d'application immédiate pour les entreprises adhérentes à la chambre patronale et à l'issue de la procédure d'extension pour les autres entreprises.

Fait à Paris, le 19 novembre 2021

Contacts :

Zainil NIZARALY – Secrétaire général – 07 84 26 73 06

Alain BOUTELOUX – Secrétaire fédéral secteur Prévention Sécurité - 06 85 12 86 38